



Communiqués de presse

Déclaration du Président Buzek sur la prolongation de l'assignation à résidence d'Aung San Suu Kyi

Bruxelles - 12/08/2009

Je condamne vivement la prolongation de l'assignation à résidence d'Aung San Suu Kyi, lauréate du prix Sakharov du Parlement européen en 1990. Cette décision est inacceptable, infondée et cruelle. Non seulement elle est consternante et déplorable pour les défenseurs de la démocratie et des droits de l'homme mais en outre elle compromet les chances de réconciliation nationale en Birmanie et hypothèque la crédibilité de tout scrutin libre et pluraliste à l'avenir.

Pour le peuple de Birmanie et pour l'ensemble de la communauté internationale, Aung San Suu Kyi demeure un symbole d'espoir, de résistance humaine et de courage politique depuis plus de 19 ans. À de nombreuses reprises, le Parlement européen a demandé la libération d'Aung San Suu Kyi et d'autres détenus politiques. Pour manifester l'appui sans réserve et persistant du Parlement européen, un énorme calicot déployé sur la façade du bâtiment de l'institution à Bruxelles réclame sa libération et rappelle à tous son combat pour la démocratie.

Dans le droit fil des résolutions antérieures du Parlement européen et des prises de position de la communauté internationale, j'invite de nouveau les autorités de Birmanie à libérer immédiatement et sans condition Aung San Suu Kyi.

Communiqués de Presse et Discours - Tous

